

Employeur.

Association Arpsydémio

Description du poste.

Les interactions entre le logement/hébergement et problèmes de santé mentale sont nombreuses. Le non ou le mal logement (habitat insalubre, logement sur-occupé, squat, hébergement d'urgence, CHRS, hôtel meublé, à la rue) et plus généralement être confronté à la précarité, peut favoriser la déclaration d'un trouble psychique ou de syndromes psychiques tels que l'auto-exclusion ou encore aggraver les pathologies existantes (décompensation psychique et somatique) ; interférer dans le suivi régulier d'un traitement ; rendre difficile l'accès aux soins, etc. Les troubles psychiques peuvent constituer une barrière pour accéder ou garder un logement : discrimination sociale, expulsions pour troubles du voisinage ou impayé de loyer, etc.

Ces interactions sont d'autant plus nombreuses qu'aujourd'hui du fait des évolutions de la psychiatrie (création de la psychiatrie de secteur, traitements médicamenteux) la plupart des personnes qui ont des troubles psychiques vivent en dehors de l'hôpital.

Sur la Ville de Marseille la question du logement et de l'hébergement des personnes ayant des problèmes psychiques et vivant en situation de précarité ou d'exclusion, revêt une acuité particulière. Avec le soutien de la Ville, de l'ARS PACA, du GIP Politique de la Ville, de l'ACSE et de l'ARHLM PACA, l'Atelier Santé Ville (ASV) Marseille santé mentale a développé une démarche visant la co-construction de réseaux de gestion des situations complexes et la qualification des professionnels aux problématique de santé mentale en contexte de précarité, pour décloisonner l'intervention des acteurs du champ sanitaire, social, de l'habitat et de la police/justice.

MISSIONS

Vous devrez animer les réseaux santé mentale et logement 13/14^{ème} et 15/16^{ème} arr. de Marseille composés actuellement par les CMP/Pole Insertion RSA/Equipe Mobile Géronto-psychiatrique/MDS/CCAS/APA/associations gestionnaires de mesures ASSEL/bailleurs sociaux/bureau d'hygiène de la Ville/organismes de gestion des mesures de protection.

ACTIVITE

- Coordonner l'intervention des professionnels sur les cas dits « complexes » portés à connaissance du réseau
- Animer un espace de rencontre pluri-sectoriel et pluri-disciplinaire pour construire une culture commune (présentation/suivi de situations, présentation de services, réflexion sur des thématiques, élaboration d'outils pour améliorer le travail en réseau).
- Participer à l'animation d'espaces de qualification proposés aux acteurs des réseaux
- Si nécessaire, effectuer des visites à domicile auprès des personnes dont la situation est traitée dans le cadre du réseau, en amont d'une orientation adaptée.
- Evaluer régulièrement les impacts de la démarche (intérêt des professionnels, mobilisation, modification des pratiques, évolution des situations...)
- Développer la démarche.

Ces activités seront suivies par une instance de pilotage et une instance de suivi technique animées par l'Atelier Santé Ville Marseille santé mentale.

Profil recherché

CONNAISSANCES ET CAPACITES

- Maitrise des enjeux relatifs aux problématiques de santé mentale en contexte de précarité
- Connaissance de l'organisation des politiques de santé publique
- Sens de l'écoute et de l'organisation
- Capacité à s'exprimer en public et à animer des réunions
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité à travailler avec des acteurs issus de champs professionnels variés
- Capacité à effectuer un diagnostic psychosocial individuel

PROFIL

- Bac + 5 Santé Publique ou sciences sociales
- Expérience dans l'animation de réseaux de professionnels

CONDITIONS DU POSTE

- Poste à temps partiel 0,5 ETP
- A pourvoir dès que possible
- Lieu : Association Arpsydémio (3^{ème} arr.). Forte mobilité sur les quartiers Nord de Marseille.

Contrat à durée déterminée (CDD)

Contrat de 1 an renouvelable. Possibilité de CDI.

Contact

Franck Lescroël GIP Politique de la Ville
04 91 55 90 65 / flescroel-externe@mairie-marseille.fr

Modalités de candidature

Communiquer CV et lettre de motivation à Franck Lescroël